

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
 Edité le : 15/01/2025

 COM. COM. DU PAYS D'EVIAN  
 BOUILLAGUET

 851 Avenue des Rives du Léman  
 74500 PUBLIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA25-452		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2501-2256-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD de HAUTE SAVOIE
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS74		
<b>UGE :</b>	1124 - C.C. PEVA OUEST - GAVOT		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	C.C. PAYS D'EVIAN VALLÉE D' ABONDANCE		
<b>Nom de l'installation :</b>	<b>ST PAUL- RESEAU GENERAL DE SAINT PA</b>	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 002033
<b>PSV :</b>	0000002354		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF LIEU DE SAINT PAUL		
<b>Localisation exacte :</b>	Boulangerie les fournils du chablais robinet cuisine		
<b>Département/Commune :</b>	74 / SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	<b>S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION</b>		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> D1D2	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 09/01/2025 à 09h37	Réceptionné le 09/01/2025 à 14h57	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant LIDAL : CHARVET THOMAS Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe &lt; correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 09/01/2025 à 16h04

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	30	mm/48h	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b> Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore libre (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Chlore total (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation) (in situ)	551	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
pH (in situ)	7.6	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5 9	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	9	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	565	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
pH	7.7	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Température de mesure du pH	21.7	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
<b>Formes de l'azote</b>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			0.10 #
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.5		#
<b>Métaux</b>							
Antimoine total	< 0.5	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Cadmium total	< 0.1	µg/l Cd	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	5		#
Chrome total	< 0.5	µg/l Cr	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	50		#
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			200 #
<b>COV : composés organiques volatils</b>							
<b>Solvants organohalogénés</b>							
Chlorure de vinyle (*)	< 0.10	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.50		
Epichlorhydrine (*)	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.10		
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>							

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>HAP</b>							
Benzo (a) pyrène (*)	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		
Benzo (b) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (ghi) pérylène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (k) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Indéno (1,2,3 cd) pyrène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Somme des 4 HAP quantifiés (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.10		
<b>Composés divers</b>							
<b>Divers</b>							
Acrylamide (*)	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.10		

(\*)bv : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.***La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*

François GENET  
Responsable Laboratoire

